

COMPTE RENDU DU 2^{ème} COMITE DE PILOTAGE DU PTGE DROME

du 12 novembre 2024 à Allex

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu du 1^{er} Comité de pilotage ;
2. Rappel de l'avancement du travail depuis le 1^{er} copil sur la base de notre feuille de route ;
3. Eau, agriculture et alimentation :
 - Tour d'horizon des principaux projets et actions du territoire ;
 - Eclairages des intercommunalités et de la Chambre d'agriculture sur la prise en compte des enjeux eau ;
 - Déclinaison selon les 4 axes de la stratégie d'adaptation au changement climatique : sobriété, résilience, partage et stockage ;
4. Prochaines échéances de travail



G. CROZIER, en tant que maire d'Allex, remercie les participants et souligne l'importance des infrastructures existantes, en rappelant la continuité de la gouvernance assurée par les Présidents de CLE.

P. BAUDIN, en tant que Vice-Président à la CLE et suppléant ce jour à l'absence de Pierre LESPETS, Président de la CLE, présente les excusés et remercie Madame Véronique SIMONIN, Sous-Préfète de Dien, ainsi que les attachés parlementaires pour leur présence. Il se réjouit de l'esprit de collaboration qui anime les travaux autour des enjeux de l'eau et énonce les objectifs de cette réunion, axés sur la coopération pour les volets eau, agriculture et alimentation.

1 - Validation du compte rendu du 1^{er} copil PTGE du 19 avril 2024

En l'absence de remarques reçues suite à l'envoi du projet de compte rendu, ni formulées lors de la séance, le compte rendu est validé à l'unanimité des personnes présentes.

2 - Rappel de l'avancement du travail depuis le 1^{er} copil sur la base de notre feuille de route

C. PROUST expose le cheminement de travail à travers l'illustration du film SAGE Drôme 2050 - projeté en séance - qui résume en 7 minutes, la dynamique d'acteurs instaurée et le travail collectif mené pendant 2 ans et ayant permis de poser les défis du territoire liés au changement climatique et de nous projeter collectivement sous forme de scénarios d'évolutions et de solutions possibles. Ce travail commun a débouché sur une stratégie d'adaptation définie autour de 4 axes. Cette stratégie, validée par la CLE en juin 2024, constitue aujourd'hui le socle du PTGE dont le travail d'écriture s'organise en lien avec la révision du SAGE Drôme.

C. BRELY demande quelles actions sont prévues dans le SAGE pour la protection des milieux aquatiques qui est urgente et impérative pour ce territoire où tous les cours d'eau sont classés en réservoirs biologiques.

C. PROUST explique que l'axe résilience de la stratégie votée reconnaît toute l'importance de la préservation des milieux aquatiques en posant le principe de solutions fondées sur la nature pour nous aider à nous adapter au changement climatique. Le nouveau SAGE et le PTGE envisagés doivent décliner cet enjeu. Il reprend la présentation d'organisation et d'avancement du travail en cours en rappelant notamment toute l'importance de créer des liens et de travailler de manière collective pour atteindre les étapes fixées. Un des objectifs du copil PTGE est de partager et de mettre en commun.

3 - Eau, agriculture et alimentation

a. Partage du contexte, des évolutions constatées et des enjeux liés au changement climatique

C. PETITJEAN expose la situation actuelle de l'agriculture du bassin, en mettant les éléments liés à l'irrigation agricole et leurs évolutions sur le territoire (inventaires des structures existantes : canaux, retenues, aménagements, maillages, interconnexions permettant les transferts d'eau). Présenté à échelle du bassin, cet état des lieux est ensuite précisé à échelle de chacune des 3 EPCI afin de distinguer les spécificités et les dynamiques d'évolution propres.

Elle rappelle les projections climatiques qui risquent de bouleverser le paysage et l'hydrologie actuels et qui nécessitent donc d'aller plus loin que les efforts déjà réalisés par le monde agricole (sécurisation et adaptation nouvelle filière et pratiques).

J. SERRET remercie le travail réalisé et présenté. Il confirme les évolutions des paysages agricoles en rappelant la déprise agricole et l'augmentation de la forêt. Prenant l'exemple de la baisse conséquente des vergers depuis 20 ans, il pose le constat d'évolution liée principalement au contexte socio-économique difficile. La viticulture sur notre bassin est mise à mal avant tout par les marchés plus que par le climat.

b. Présentation de la politique d'interventions de la Chambre d'agriculture (Cf. diaporama)

F. DUBOCS détaille l'irrigation et son évolution en précisant l'origine des eaux et le pourcentage entre irrigation collective et individuel. Il liste les actions de la Chambre d'Agriculture et de l'OUGC, dont l'amélioration continue de la connaissance des prélèvements depuis 2006. Il rappelle la grande variabilité selon année / différences assolement, l'adaptation des cultures à la disponibilité de l'eau et leur contribution aux efforts collectifs (ex -800 ha soit 35 % de maïs en moins sur le territoire). Il précise également le rôle et le fonctionnement de l'OUGC dans la répartition de l'eau entre irrigants, sur la base des assolements. Enfin, il rappelle l'importance des retenues et des aménagements structurants permettant la substitution qui soulage la rivière en étiage.

R. MAIRE poursuit la présentation en précisant l'évolution des moyens humains de la Chambre d'Agriculture de la Drôme qui augmentent sur l'accompagnement en gestion quantitative, avec une réorganisation et un lien des effectifs autour du changement climatique. L'engagement de la Chambre d'agriculture passe aujourd'hui par une ambition climatique avec des formations, des diagnostics de vulnérabilité, une approche systémique appuyés par des groupes d'expérimentations permettant les partages expériences, et aussi une implication dans l'élaboration des PAT (projets alimentaires territoriaux).

C. PROUST souligne avec intérêt cet engagement autour du fil conducteur changement climatique. Il questionne les services techniques de la Chambre pour savoir comment ils travaillent autour de la diversification des productions en lien avec les marchés pour assurer des débouchés et la viabilité des exploitations dans ces adaptations à conduire.

R. MAIRE répond qu'ils amènent les agriculteurs à se poser les questions, pour réussir à avoir une vision globale et discerner quelles orientations sont à envisager. La Chambre d'Agriculture est présente pour accompagner cette réflexion.

P. FARQUE apprécie la mise en valeur des changements de pratiques, insistant sur la réduction forte du maïs en moins de 20 ans. Elle rappelle toute l'importance des surfaces irriguées dans les dynamiques et la valeur ajoutée du territoire. Les exploitations se maintiennent et peuvent produire grâce à l'eau qui apporte garantie, plus-value et permet la diversification.

G. GAGNIER note les efforts et réflexions portés par la Chambre d'Agriculture. Il relève que les prélèvements sont à 60% souterrains et questionne leur dynamique avec l'arrivée des nouveaux ouvrages.

F. DUBOCS rappelle que ces données concernent uniquement les ressources locales. Depuis juillet 2022, avec le transfert effectif des eaux du Rhône, les proportions ont évolué. Sur le secteur, beaucoup d'irrigants individuels dépendent des prélèvements de la nappe.

M. BEGOU précise qu'à l'amont les irrigants sont dépendants de l'eau superficielle.

L. COLLOMB alerte sur la tension économique qui est très forte sur les exploitations. Il y a une grande fragilité et frilosité d'investissement liées à la variabilité des marchés. Malgré l'accompagnement des partenaires, si des projets de sécurisation émergent, ils s'essouffent vite faute de financement à long terme.

c. Présentation des projets de territoire agricole et alimentaire portés par les intercommunalités (Cf. diaporama)

C. CAILLET salue l'assemblée et expose la présentation travaillée en commun par les 3 intercommunalités, mettant en avant leur vision et attentes du PTGE sur ce sujet de l'eau, de l'agriculture et de l'alimentation.

G. MAGNON poursuit et développe la partie sobriété, expliquant à travers 6 exemples les réflexions et actions conduites sur ce sujet d'importance. Il pose notamment la question des cultures irriguées à l'avenir, exemple la vigne. Comment concilier l'installation d'agriculteurs en lien avec les objectifs des PAT alors que la ressource se rarifie ? Il évoque le besoin d'un partage de l'eau avec d'éventuelle réallocation autour d'un travail collectif.

P. BAUDIN reprend la présentation autour de l'axe résilience, en insistant sur les différences entre agriculture amont et aval et le droit à un accès à l'eau pour tous.

A. SINOIR présente, à travers 4 exemples, les projets et accompagnement en cours portés par les intercommunalités pour aider au changement des pratiques en appuyant sur l'attente du PTGE pour plus de solutions fondées sur la nature.

C. CAILLET présente les axes partage et stockage de l'eau intra et inter usages. Il insiste sur le besoin pour tous les usages, notamment de l'agriculture sèche actuelle, difficile et encore plus à l'avenir. Il y a nécessité de sécurisation. Pour cela, besoin de revoir les règles d'accès à l'eau sur la base des PAT ? Le stockage, via l'exemple du projet Crest sud nécessite un re questionnement de nos besoins en eau futur, en toute transparence. Le mot rupture est affirmé mais besoin impératif d'accompagnement.

C. PROUST remercie les intercommunalités et la chambre d'agriculture pour ce travail et cette mise en commun, dans l'objectif du PTGE d'établir des liens pour avancer ensemble, développer/renforcer ces actions et être efficaces, au vu des enjeux changement climatique. Il rappelle les différentes politiques publiques qui cadrent et soutiennent, dont les assises de l'eau à l'échelle départementale, qui apporte une complémentarité et questionne sur les besoins financiers des territoires. Il invite au débat suite aux présentations.

d. Discussions

M. BEGOU se sent chagriné, on parle d'évoluer, changer les pratiques, changer les cultures, il se questionne sur les débouchés. Il se sent inquiet et souhaiterait partir des besoins des consommateurs.

P. BAUDIN répond qu'il faudra mettre des filières en place. L'accompagnement de la Chambre d'Agriculture est là pour orienter.

C. CAILLET rappelle qu'il est agriculteur sans irrigation et témoigne que ça peut être rentable économiquement. En tant qu' élu, il dit qu'on est bien conscient des difficultés de l'agriculture et que les élus sont en soutien.

C. BRELY se dit en accord. C'est un travail des politiques.

E. GREGOIRE souligne que l'eau est un outil pour produire qui permet d'amener de la diversification et de la plus-value.

M. BEGOU explique que les retenues collinaires doivent être transitoires pour permettre l'évolution à moyen et à long terme. Ces outils ne se financent plus.

L. COLLOMB rebondit sur les difficultés économiques et le besoin de soutien pour se maintenir et donner envie à des jeunes de s'installer. Toutes les cultures sont concernées.

D. ARNAUD souhaite recentrer le débat sur l'eau. La question des débouchés économiques est cruciale mais pas de notre ressort. Quoiqu'il arrive il faut utiliser des solutions sans regret. On parle d'abord d'eau avec une vision à 2050, pour croiser au mieux avec les sujets agricoles et alimentaires.

J. SERRET vient d'entendre des mots importants : petites exploitations, grandes exploitations, produits de qualité ou grande quantité de produit, beaucoup d'eau ou peu d'eau. Il cite l'exemple d'une exploitation agricole dans sa commune, bio 35 ha irriguée. Les élus ont un rôle à jouer pour aller sur une installation nouvelle pour une structure foncière différente, pour des produits de qualité. Dans notre vallée, si nous n'avons pas d'eau, l'agriculture n'est pas viable. Les structures agricoles sont très différentes et ont évolué vers des agrandissements. La diversification est mieux que la monoculture qui a des risques systémiques. L'eau est une matière première nécessaire à l'agriculture. Je parle des structures agricoles, qu'est qu'on en fait ? A-t-on envie d'avoir que des grandes structures agricoles sur notre territoire.

S. LASSAUSSE explique qu'au niveau du SID, un tiers des bornes peuvent fonctionner en simultanée pour alimenter en eau brutes leurs clients. Il faut de l'eau pour avoir de la diversification et un équilibre économique. L'agriculture est encore fortement consommatrice en eau, fait des sacrifices mais ne pourra pas consentir à tous les efforts de réduction pour soutenir d'autres usages.

G. MAGNON confirme que tout le monde doit faire des efforts. Il fait le parallèle avec les déchets, en expliquant que si on ne fait rien au départ, on aura toujours plus de tonnes de déchets. C'est l'inverse pour l'eau, si on ne fait pas d'effort, on n'aura pas d'eau à l'avenir. La priorité est au changement d'attitude, d'habitude et de comportements et l'intégration du besoin de faire des économies et de faire évoluer l'état d'esprit de tous.

C. PROUST rebondit sur la nécessaire sobriété couplée à la résilience pour préserver l'eau et éviter aussi une trop grande dépendance. Il rappelle en quelques chiffres les efforts déjà réalisés d'économies d'eau et les moyens financiers nécessaires. Des dizaines de millions d'euros ont été investis pour l'eau agricole comme pour l'eau potable et il va falloir en trouver autant sur les 15 prochaines années pour mettre en place les mesures évoquées.

D. GILLES pense en effet qu'aujourd'hui parler de stockage est pour pallier à un besoin court, moyen terme. Ce qui est annoncé est que ces réserves ne seront plus suffisantes à long terme. Il insiste donc sur l'importance du projet résilience.

P. GIRODET fait le lien avec les propos et la synthèse sur les financements. Il rappelle que l'Agence de l'Eau finance les projets AEP et agriculture avec des actions sur les volets résilience et sobriété en premier lieu. La mise en œuvre des projets doit respecter des critères de sobriété en matière de consommation d'eau pour être éligible à un financement.

D. JAUBERT évoque l'appel à projet du Département à destination des EPCI pour travailler sur la régénération des sols.

D. BOUVIER félicite pour le travail fait. Il rappelle que tout le monde a bien compris les enjeux. Toutes les solutions sont à engager avec l'appui des financeurs et dans une logique long terme. Il rappelle que le problème de la transmission est primordial.

4 - Suites envisagées et conclusion

C. PROUST remercie l'ensemble des participants et indique que le travail va se poursuivre. Il invite à noter le prochain copil PTGE proposé en mai 2025 qui sera sur le thème de l'eau potable et de l'aménagement du territoire.

C. LEMERCIER, en conclusion, propose de retenir quelques mots clés : anticiper, faire face aux incertitudes, SAGE et PTGE outils structurels, PTGE opérationnels et court terme, 4 axes interdépendants. Vision commune, solutions collectives, dialogue territorial, concertation, cohérence, intégration PAT, SCoT, PLU ZH, REUT, étude stockage dans une vision globale, faire lien mettre en commun fédérer, avancer ensemble, garantir un partage de l'eau plus juste, protéger les milieux biodiversité, préserver qualité des eaux, interconnecter, diversifier, poursuivre les efforts, sécuriser, avoir de l'ambition, animer, financer, s'engager.

F. TRON complète la conclusion par s'adapter, veiller au moindre impact, animer, financer, valoriser, aller vers des solutions fondées sur le nature pour les rendus de ses services. Ne pas oublier que le socle commun est la rivière et ses affluents. Il souhaite que chacun retrouve le lien avec l'eau, fil conducteur de notre vie et de toutes les agricultures. L'eau régénère, soigne la terre et donc les bêtes, les plantes et les humains. Source de vie, l'aider à la préserver c'est avoir demain de la belle lumière.

Mme la Sous-Préfète, remercie pour ce collectif de travail, pour toutes les instances, les interventions étant tous convaincus de la démarche. La réunion a souligné l'importance d'un dialogue continu entre les différents acteurs (agriculteurs, élus, agences, etc.) pour mettre en place des solutions durables et efficaces face aux enjeux liés à l'eau. Elle interroge quel bout tirer de la pelote ? Elle rappelle que chacun doit se remettre en question. On a parlé de l'effet de la crise et souhaite ajouter le sujet de la consommation, difficile à appréhender, anticiper qui malgré tout vient questionner nos agricultures, nos productions, ce qui vient se rajouter au débat du changement climatique.

Elle souhaite rester sur une note positive, mettant en avant, 2 choses : merci de faire vivre ce collectif de travail, de valoriser les projets en cours qu'il nous convient de décliner et de déployer. Pour l'Etat, la priorité est celle de l'eau qui accompagnera les projets financièrement et espère qu'il sera à la hauteur. Elle portera ces projets de territoire qui doivent s'appuyer sur l'engagement collectif et la solidarité.

Fin de séance



Membres présents : 47

sur 52 membres

Membres présents :

ALBERT François	CD26
ARNAUD Jody	FRHPA
BEGOU Mathieu	ODG Clairette de Die
BENOIT Denis	CCCPS
BOUVIER David	SAGE
BRELY Christian	FDPPMA
CAILLET Christian	Scot
CHEVALIER Elise	CCVD
CROZIER Gérard	CCVD
COLOMB Lise	CDC/Valsoleil
COUNIL Françoise	CCCPS
DODET Florence	CCVD
DOMINIQUE Laurent	Commune Beaufort/Gervanne
DROIN Thierry	EODD
DURIS Zoé	CCCPS
FABRE Prune	CDL Valsoleil
FEDRIGO Gaëlle	CD26/SAGE BDPV
GAGNIER Gérard	PNR Vercors
GILLES Daniel	CD26
GIRAND Sabrina	INRAE
GIRODET Philippe	Agence de l'Eau
GREGOIRE Emmanuel	ADARII
HERVOUËT Jean	CNR
JOUBERT Agnès	CD26
KOUIDRI Athénaïs	Sénat
LABT Florian	SMPAS/SMEDG
LANGON Marion	OFB AURA
LASAUSSÉ Sophie	SID
LEMERCIER Christophe	Mairie Crest
MAGNON Gilles	CC Crestois Pays Saillans
MAIRE Raphael	Chambre Agriculture
MARION Christine	Mairie Grâne
MARTINERIE Rémi	Biovallée
MOLLARET Adrien	INRAE
MORINAY Antoine	ADAF
FREY Sara	CCVD
PE Jean Denis	CCVD
PRINCE Emmanuel	DDT
ROSSI Cécile	SM SCOT
SENTENAC Bathilde	CCCPS
SERRALONGUE Galcérand	Agribio Drôme
SERRET Jean	CCVD
SIMONIN Véronique	Sous préfète
SINOIR Anaïs	CCD
SOUDE Fabienne	Mairie de Die
VEYRET Pierre Jean	Senat
TRON Frédéric	SMRD